

42^e CONGRÈS DE L'AAQ

Au bonheur de la diversité : une introduction aux associations professionnelles dans le monde

Didier Grange

«Qui connaît les autres est avisé, qui se connaît lui-même est éclairé»

Lao Tseu

PRÉAMBULE

Le présent texte reprend dans les grandes lignes la conférence de clôture du Congrès de l'Association des Archivistes du Québec (AAQ), tenu à Montebello, que j'ai prononcée le 7 juin 2013. Mon propos s'inspire des résultats des recherches que j'ai menées entre 2006 et 2012 sur le thème des associations professionnelles. Mes constats ainsi que certaines opinions et suggestions personnelles ont été rassemblés dans un ouvrage intitulé «Asociaciones de archiveros ¿Qué son y para qué sirven?» (Associations d'archivistes, que sont-elles et à quoi servent-elles?), qui devrait paraître dans la collection Archivos XXI.

À noter que j'ai pris en considération tant les associations regroupant les gestionnaires de documents (records managers) que les archivistes.

UNE INVITATION À LA DÉCOUVERTE ET AU QUESTIONNEMENT

Arrivé au terme de ce Congrès, je vous propose de traiter de la question du monde associatif au sein de notre profession. Ce choix permet d'une part de faire écho au thème retenu par les organisateurs du présent Congrès, à savoir la diversité, et, d'autre part, d'aborder un sujet fondamental, mais quelque peu délaissé, à savoir les associations professionnelles.

Rien ne ressemble plus à une association d'archivistes qu'une autre association du même type me direz-vous... Certes, vu de loin, le phénomène associatif paraît

presque monolithique. Mais à y regarder de plus près, il n'en est rien. Les nuances, voire les différences, sont nombreuses. Sous un vernis de similitude(s), à l'échelle de la planète, la diversité règne...

Mon propos sera divisé en trois parties. Dans un premier temps, je vous donnerai des informations générales et globales sur le phénomène associatif, en abordant un certain nombre de ses caractéristiques; puis nous passerons en revue une sélection de sujets qui mettront en exergue la diversité qui règne au sein du monde associatif; et finalement, nous conclurons sur un appel en faveur de la recherche focalisée sur les associations professionnelles.

En proposant ce découpage, je ne prétends aucunement épuiser le sujet. Il est vaste et mériterait des développements importants. J'espère simplement qu'à travers mon propos vous pourrez vous construire une image incomplète mais globale du mouvement associatif, que vous considèrerez dorénavant votre association d'un autre œil, en tentant de la situer sur l'échiquier associatif international et que vous vous intéresserez d'un peu plus près au phénomène associatif dans son ensemble.

1. – *Un état des lieux sommaire*

Quand on se penche sur le phénomène associatif, il est bien difficile de se faire une idée générale de sa naissance, de son évolution, de ses caractéristiques ainsi que de la situation actuelle. Notre premier réflexe est de chercher des références dans la littérature professionnelle et de consulter des sites Web afin de glaner des informations. Les résultats sont décevants. Les associations ont peu retenu l'attention des membres de notre profession. Mis à part des livres publiés pour des anniversaires, des chapitres ou des bouts de chapitres dans quelques ouvrages, des articles thématiques éparés qui s'attachent à un aspect ou à un autre de la vie associative, il existe bien peu de choses¹. On peut déplorer qu'à ce jour aucune synthèse n'ait été publiée sur le sujet. Les associations sont considérées comme un acquis, comme si elles faisaient partie du paysage, de telle sorte que l'on finit par ne plus les remarquer. Nous sommes donc plutôt ignorants sur ce sujet précis.

Si vous êtes sceptiques par rapport à cette affirmation, je vous invite à répondre à un petit questionnaire qui vous permettra de comprendre mon point de vue. Depuis quelques temps déjà, au hasard des rencontres et des discussions, j'ai pris l'habitude de poser cinq questions :

- Quelles sont les dix associations d'archivistes les plus anciennes dans le monde?
- Quelles sont les dix associations comptant le plus grand nombre de membres en 2012?
- Dans combien de pays trouvait-on une association professionnelle d'archivistes en 2012?
- Quelles sont les associations dotées d'un code de déontologie, d'un code d'éthique ou d'un code de conduite?
- En général, quel pourcentage des membres des associations sont des étudiants en archivistique?

Jusqu'à présent, je n'ai jamais rencontré un collègue qui ait réussi ce test. Même partiellement. Les réponses aux trois premières questions seront abordées au cours de mon exposé; quant aux réponses aux deux dernières, je ne les ai pas. Comme de nombreuses interrogations, elles font partie des lacunes qu'il conviendrait de combler en menant des enquêtes auprès des associations. Au-delà de la boutade, cet exercice montre bien que nous devons faire un effort. Logiquement, nous nous focalisons sur notre association, notre pays, notre institution. Or, il est temps de traiter le phénomène de manière globale et comparative, à l'échelle de la planète.

Abordons quelques caractéristiques des associations sous forme de questions, qui nous permettront de brosser à gros traits un portrait général du phénomène associatif.

1.1 – Depuis quand? Les dix associations les plus anciennes

Le phénomène associatif remonte à la fin du XIX^e siècle. C'est aux archivistes hollandais que l'on doit la création de la première association professionnelle. En 1891, des archivistes fondent la *Vereniging van Archivarissen in Nederland* (VAN)². Très active dès ses débuts, elle contribue aux propositions relatives à la législation qui aboutiront en 1918 à la création d'une loi sur les archives. Elle publie également, en 1898, le célèbre manuel pour le classement et la description des archives de Muller, Feith et Fruin, qui servira de référence et ceci bien au-delà des frontières hollandaises³.

Onze associations verront encore le jour avant la Seconde Guerre mondiale (dix en Europe et une en Amérique du Nord).

Année	Association	Pays
1891	Vereniging van Archivarissen in Nederland	Pays-Bas
1904	Association des Archivistes Français	France
1907	Association des Archivistes et Bibliothécaires Belges	Belgique
1912	Levélártások Országos Egyesülete ⁴	Hongrie
1917	Arkivforeningen	Danemark
1919	Associazione degli Archivisti italiani ⁵	Italie
1921	Vlaamse Vereniging voor Bibliotheek, – Archief – en Documentatiewezen	Belgique
1922	Association des Archivistes Suisses	Suisse
1932	British Records Association	Royaume-Uni
1934	Society of American Archivists	États-Unis

Figure 1. Les dix associations les plus anciennes dans le monde

Dans les années qui suivent la fin de la Seconde Guerre mondiale, de nombreuses communautés professionnelles se lancent dans l'aventure. Mais on peut dire que le mouvement décolle vraiment dans les années soixante-dix. Aussi, il n'est pas surprenant que l'*Association des Archivistes du Québec* (AAQ) et l'*Association of Canadian Archivists* (ACA) soient fondées respectivement en 1967 et en 1975. La création de ces deux associations s'inscrit dans cette phase très positive pour le mouvement

associatif. De nos jours encore, la profession se renforce. Cette vigueur se traduit par la création de structures associatives dans de très nombreux pays du globe.

1.2 – *Combien d'associations et combien d'archivistes associés?*

Il y a quelques temps encore, j'aurais dit qu'on peut raisonnablement estimer que de nos jours 80 000 personnes environ sont membres d'associations. Suite à une conférence que j'ai donnée en Chine, au mois de mars 2013, dans le cadre de la réunion des Secrétaires généraux des associations d'archivistes chinois, j'ai dû revoir ce nombre à la hausse. À la fin de mon intervention, le Secrétaire général de l'association nationale chinoise a indiqué qu'il y aurait au moins 30 000 membres d'associations dans le Pays du Milieu, sans compter les membres de l'association nationale. Aussi, au total, nous devrions nous approcher, dans le monde, des 110 000 membres.

Cela est beaucoup et peu à la fois. Beaucoup quand on mesure ce nombre à l'aune de notre propre association (que ce soit l'AAQ ou une autre association) et peu quand on pense à l'échelle de la planète. Certaines associations professionnelles dans le domaine médical par exemple comptent parfois quelques dizaines de milliers de membres dans un seul et même pays... Tout est donc relatif. Parmi les questions qui me taraudent depuis longtemps et auxquelles il n'est malheureusement pas toujours possible de répondre, il y a celle de la proportion que représentent ces 110 000 personnes par rapport à l'ensemble des archivistes dans le monde. En d'autres termes, ce pourcentage est-il élevé ou pas? À l'échelle de la planète, faisons-nous partie d'une corporation qui s'associe volontiers?

Quant au nombre des associations dans le monde, il n'existe pas d'annuaire régulièrement tenu à jour qui nous permettrait de répondre précisément à cette question. Toutefois, deux listes établies par la Section des Associations Professionnelles du *Conseil International des Archives* (SPA) nous aident à nous faire une idée. Selon une enquête menée entre 2003 et 2004, il existait plus de 250 associations à travers le monde. Suite à une mise à jour effectuée en 2012, 224 associations étaient listées par la même section de l'ICA⁶. Mais, d'après mes recherches et les discussions que j'ai eues lors du séjour que j'ai effectué en Chine, évoqué plus haut, il faut revoir ce nombre à la hausse. Certaines associations ont échappé aux deux enquêtes et seule l'association nationale chinoise apparaît dans les deux travaux. En réalité, nous devrions être plus proches des 1300 associations⁷. Quoi qu'il en soit, le nombre d'associations dans le monde n'est pas figé; il fluctue au gré des créations ainsi que des disparitions d'associations. Si on constate un certain dynamisme, il est indéniable que la vie associative est fragile dans de nombreux pays.

1.3 – *Dans quels pays trouve-t-on des associations?*

Actuellement, les associations sont présentes dans 69 pays. Leur nombre dans un pays peut différer fortement. En Chine, on parle de plus de 1000 associations. Aux États-Unis, on décompte plus de 80 associations; en Espagne et au Canada plus de 10. Mais, dans certains pays, il existe une seule et unique association. Sans surprise, à l'exception du cas chinois, c'est en Europe et en Amérique du Nord que l'on trouve le plus d'associations. Rappelons que selon le système politique et la législation en vigueur,

dans de nombreux pays, il n'est tout simplement pas permis de créer des associations. On peut toutefois noter de grands progrès ces deux dernières décennies. Le phénomène associatif gagne du terrain et on le retrouve aujourd'hui sur les cinq continents.

1.4 – *Quelles sont les plus grandes associations dans le monde?*

Les associations peuvent être de taille modeste, comptant tout au plus quelques dizaines de membres, ou dépasser le millier de membres. *ARMA International* détient la palme avec ses 11 000 membres. Ensuite, viennent les associations nationales chinoises (*Chinese Society of Archivists*) et américaines (*Society of American Archivists*) avec respectivement 7000⁸ et 6150 membres (2012). La *Records and Information Management Australasia* (ex RMAA) annonce plus de 3000 membres sur son site web. Suivent les associations nationales allemandes, anglaises, polonaises et françaises qui comptent entre 1600 et 2400 membres. Une association réunissant des gestionnaires de documents, active au Royaume-Uni, progresse très vite ces dernières années, il s'agit de l'*Information and Records Management Association* (ex *Records Management Society*) qui compte déjà 1200 associés. Finalement, certaines associations régionales américaines annoncent plus de 1000 membres, à l'image de la *Mid-Atlantic Regional Association* par exemple. Il en va certainement de même pour des associations chinoises, que ce soit au niveau provincial ou local, par exemple dans les principales villes du pays.

1.5 – *Les associations coopèrent-elles au niveau international?*

Les associations participent au mouvement international et au *Conseil International des Archives* (ICA) depuis les débuts de cette organisation. Lors du premier Congrès, tenu à Paris en 1950, neuf associations deviennent membre de l'ICA. Il faudra toutefois attendre le Congrès de Washington, en 1976, pour que soit créée une section regroupant les associations, la SPA (Section des Associations Professionnelles). Les débuts de cette section sont modestes : elle compte 17 membres. Aujourd'hui, plus de 70 associations se sont regroupées sous sa bannière. Le président de la SPA est membre du Comité exécutif de l'ICA depuis 1990. Il se fait le porte-parole des opinions, idées et initiatives des associations professionnelles. La SPA est une section qui représente un certain poids au sein du mouvement international. Ces dernières années, on lui doit, entre autres choses, de belles réalisations dont a profité l'ensemble de la profession, comme le Code de déontologie, la Déclaration universelle sur les archives – dans les pas de l'initiative de l'AAQ –, texte adopté en novembre 2011 par l'UNESCO, la création du concept de « Journée internationale des archives » (célébrée chaque année le 9 juin), l'organisation des conférences européennes des archives, un rapport sur les compétences, la certification et l'accréditation, l'initiative « Archives solidaires » et un Recueil de lignes directrices destiné aux associations et comprenant de nombreux outils fort utiles pour leur administration⁹. Comme on le voit, même si parfois, dans l'agitation de notre quotidien, la SPA – tout comme l'ICA – nous paraît loin de nos préoccupations, il n'en n'est rien en réalité. La collaboration internationale entre associations est bien vivante et elle porte ses fruits pour autant que les associations se mobilisent et acceptent, comme le fait l'AAQ depuis bien des années, de soutenir la participation de leurs représentants. Il existe encore à mon sens un beau potentiel pour cette section et pour la coopération internationale entre associations.

2. – La diversité dans le monde associatif: de quelques exemples

Même si les associations d'archivistes présentent des similitudes, de par la nature de leurs activités et de leurs objectifs, elles ne sont pas toutes pareilles. Loin s'en faut. Obligé de me focaliser sur un nombre réduit de points, je vous propose une sélection tout à fait arbitraire de thèmes qui nous permettront d'aborder la question de la diversité.

2.1 – La question des origines des associations d'archivistes et leurs liens avec d'autres associations professionnelles

Je regrette qu'il n'existe pas à ce jour une étude comparative sur les origines de chaque association. Bien sûr, vu l'ampleur de la recherche, un tel projet demanderait la mobilisation des associations et une concertation internationale, mais la démarche en vaudrait la peine. En effet, la naissance de chaque association résulte d'un parcours particulier, lié aux personnalités, au contexte et aux circonstances. Les archivistes n'ont pas suivi une voie unique pour arriver à leurs fins. Si l'on prend uniquement en considération les toutes premières associations, on peut dire que globalement trois modèles se dégagent :

- a) les associations qui ne réunissent que des archivistes dès les débuts;
- b) les associations qui ont été créées par des archivistes membres d'associations d'historiens et qui ont quitté ces associations dans le but de se démarquer;
- c) les associations qui regroupent au moment de leur naissance, au sein de la même structure, des archivistes, des bibliothécaires, des documentalistes, parfois des muséologues ou des conservateurs de musées, des archéologues, voire des historiens, voire même une combinaison de ces dernières professions.

Il serait certainement intéressant de comprendre les raisons qui ont poussé les archivistes à privilégier une voie plutôt qu'une autre. En élargissant cette enquête et en effectuant des recherches systématiques, on pourrait peut-être encore rencontrer d'autres modèles que ceux décrits ici.

On pourrait également s'interroger sur les relations entre associations d'archivistes et associations de bibliothécaires, de documentalistes, d'historiens, de gestionnaires de documents, au cours du temps. Il existe des mouvements de rapprochement qui amènent parfois à des fusions. À l'inverse, il arrive que des associations qui réunissaient différentes professions éclatent. Quels sont les arguments utilisés et les réflexions menées dans ces différents cas de figure?

On le voit, à y regarder de plus près, il existe une diversité dans l'éclosion et les choix faits par les associations. Au fil des ans, entre indépendance et alliance, voire fusion, le mouvement et la dynamique sont beaucoup plus marqués qu'on ne pourrait l'imaginer dans un premier temps.

2.2 – Objectifs et buts

Il est tout à fait fascinant de se pencher sur les objectifs et buts déclarés de chaque association. À première vue, dans ce cas aussi, on pourrait penser que ces

objectifs et buts sont en nombre limité et qu'ils sont répétitifs. Ce n'est que partiellement vrai.

1.4.1

Regrouper les personnes physiques ou morales qui adhèrent aux valeurs fondamentales de ladite Association et qui offrent à leurs clientèles des services liés à la gestion de l'information organique et consignée à quelque stade de vie qu'elle soit.

1.4.2

Offrir à ses membres des services en français et propres à assurer le développement, l'enrichissement et la promotion de leur profession et de leur spécialité.

Figure 2. Extrait des *statuts de l'Association des Archivistes du Québec*, 2004, 1.4.

Le plus souvent, les objectifs et buts sont exprimés dans les premiers articles des statuts de chaque association. Certes, si on les compare, ils se recoupent dans les grandes lignes. Mais, quand on les aborde dans les détails, on constate une grande diversité dans l'ordre des priorités et la manière de présenter les choses. J'ai consulté une quarantaine de statuts provenant d'associations dispersées dans le monde. À travers cet échantillon, j'ai trouvé une cinquantaine d'objectifs et de buts différents. Ils peuvent être regroupés par grands thèmes :

- la sensibilisation des autorités, de l'administration et du public;
- la reconnaissance de la profession auprès des entités publiques et privées;
- la promotion de l'utilisation et de la conservation des archives;
- la définition de l'identité de la profession;
- la participation à l'élaboration de lois et de règlements, l'assistance et l'aide apportées au gouvernement;
- la défense de la profession et des intérêts des professionnels;
- la promotion et le *lobbying*;
- le développement de l'éthique professionnelle et la dénonciation des abus;
- l'étude de l'archivistique, la préparation de recherches scientifiques;
- la dissémination de l'information et de publications destinées aux professionnels;
- la définition des normes techniques, des procédures et des pratiques professionnelles;
- la progression du niveau technique des membres;
- la formation de base et continue;
- la validation des contenus de formation et du niveau des professionnels;
- la réalisation régulière de congrès, de journées, de séminaires et d'événements;
- l'encouragement à la création de nouvelles institutions et la revitalisation de celles qui le nécessitent;

- la collaboration et les partenariats aux niveaux national et international, au sein de la profession, avec d'autres corps professionnels et avec des institutions spécialisées;
- la défense du droit à l'information;
- l'harmonie et l'entente entre les membres.

Qui aurait imaginé une telle diversité?

2.3 – Une typologie foisonnante

Les associations professionnelles peuvent être divisées en cinq ensembles. On trouve des associations :

- nationales;
- régionales;
- locales;
- thématiques;
- internationales.

Chronologiquement, les associations nationales se sont développées les premières. Il arrive dans certains pays qu'il existe plusieurs associations nationales. Ceci est dû à des circonstances historiques ou à des spécificités professionnelles.

Notons que pour répondre à des besoins jugés particuliers, les associations locales et thématiques se sont multipliées ces dernières trois décennies. Elles jouent un rôle de premier plan en mobilisant des communautés professionnelles à l'échelle de villes, comme par exemple l'*Associação dos Arquivistas do Estado do Rio de Janeiro* (AAERJ), l'*Archivists Round Table of Metropolitan New York, Inc.* et l'*Archives for London* ou autour de thèmes spécifiques, comme par exemple les archives d'entreprises, les archives ecclésiastiques, les archives d'universités, celles des syndicats, de la vie privée, des femmes ou du nucléaire.

Au niveau international, le mouvement s'est aussi affirmé. Des regroupements se sont faits au cours du temps. Ils reposent sur des bases les plus diverses (type d'activité, de supports, langues). Ces regroupements ont pris la forme d'associations ou, parfois, de véritables fédérations. En plus de l'ICA, mentionnons quelques-unes d'entre elles, comme la FIAF (*Fédération Internationale des Archives du Film*), la IASA (*Association Internationale des Archives Sonores et Audiovisuelles*), la FIAT (*Fédération Internationale des Archives de Télévision*), l'ACARM (*Association of Commonwealth Archivists and Records Managers*) et l'AIAF (*Association internationale des archives francophones*).

On peut se demander si les efforts visant à coordonner les actions entre associations ne vont pas se multiplier dans l'avenir. Certains thèmes et préoccupations sont en effet largement partagés par de nombreux spécialistes à travers le monde. Des actions communes auraient certainement un impact plus important que des initiatives isolées.

2.4 – Le contexte légal

Les associations n'échappent pas au cadre législatif et réglementaire fixé par les gouvernements. Ce cadre a une grande influence sur leur vie. À l'échelle planétaire, la diversité est très grande dans ce domaine. Il convient de rappeler ici le lien très

fort qui unit démocratie et associations. Dans certains pays, les associations sont tout simplement interdites.

Seuls quelques pays n'exigent aucune formalité particulière pour constituer une association. Le droit de créer une association est bien ancré dans les textes de loi et dans les coutumes; la création d'une association est un acte simple et rapide. Dans la plupart des pays, qu'elles soient à but lucratif ou pas, les associations font l'objet de règles précises qui ont trait à leur établissement, à leur organisation, aux obligations qu'elles doivent remplir ainsi qu'à leur fonctionnement. Dans certains pays, les autorités vont plus loin encore et elles exigent que les associations fournissent régulièrement des documents par rapport à leurs activités, aux personnes qui sont à leur tête ainsi qu'à l'état de leurs finances. On le voit, les gradations sont importantes; le degré de contrôle et de contrainte exercé par les autorités diffère fortement selon les législations et les traditions socio-politiques. Aussi, le contexte légal, que nous perdons de vue parfois, habitués que nous sommes à notre propre contexte, est de première importance pour les associations.

2.5 – Un Code, des Codes...

Depuis 1996, la profession dispose au niveau international d'un Code de déontologie promulgué par l'ICA. Celui-ci a été repris par un certain nombre d'associations. D'autres possédaient déjà un Code de déontologie avant cette date et n'ont pas suivi le même chemin, préférant conserver leur texte et le mettre à jour au fil du temps. Mais, relevons que des associations ont choisi de créer un Code de conduite ou un Code professionnel plutôt qu'un Code de déontologie. Des différences et des pratiques diversifiées existent. Il est difficile dans ce domaine d'avoir une vision précise de la situation. Il n'existe aucun document qui listerait pour chaque association les textes de référence dans ce domaine. Ce travail reste à faire. Il me semble essentiel, vu la place que doit occuper la déontologie et les instruments qui permettent aux professionnels de réaliser leur mission en respectant leurs devoirs et en protégeant leurs droits.

2.6 – Les catégories de membres et le profil des membres

La définition des catégories des membres au sein des associations varie bien plus que l'on ne pourrait le penser dans une première approche. Des associations définissent très strictement qui peut appartenir à l'association, réservant cette possibilité aux professionnels – encore faudrait-il se mettre d'accord au niveau international sur qui peut être considéré comme tel ou pas. D'autres se montrent moins strictes.

Il est frappant de constater combien nous avons de la peine au niveau international à nous faire une idée de la composition du *membership* des associations et de ses caractéristiques. Par exemple, les associations comptent-elles plus de femmes que d'hommes? Comptent-elles plus de personnes travaillant pour les administrations que pour le secteur privé? (Certainement oui, mais dans quelle proportion?) Quelle part représentent les étudiants? Sont-ils tout simplement acceptés au sein de toutes les associations? Quelle est la répartition des membres par tranches d'âges? Les réponses à ces questions montreraient certainement que, dans ce domaine aussi, une grande diversité règne. Saluons les efforts entrepris par certaines associations afin de donner une

image aussi complète que possible de leurs membres. Bien sûr, nous pouvons utiliser les rapports annuels, qui abordent volontiers ce domaine, mais dans le cas américain, par exemple, ce sujet a donné lieu à une étude instructive dont je recommande la lecture. Je veux parler du *Census* publié par la *Society of American Archivists* (SAA) en 2006¹⁰. J'espère que d'autres associations suivront cet exemple et que quelqu'un se penchera, plus généralement, sur le sujet.

2.7 – *La situation financière et les moyens disponibles*

Les finances des associations sont plus ou moins florissantes. Il est vrai que les associations qui rencontrent des difficultés dans ce domaine sont plus nombreuses que les associations bien portantes. Les budgets mêmes des associations sont révélateurs. Rapportés en dollars canadiens, en termes annuels, ils peuvent fluctuer entre quelques centaines de dollars et plusieurs millions de dollars.

Les finances constituent un sujet de débat régulier parmi les membres des associations. L'équation qui met sur la même ligne les moyens financiers disponibles et les besoins, les attentes ou les envies est bien difficile à résoudre. Des choix doivent être faits. Les différends à ce sujet sont nombreux.

On note une très forte dépendance des membres de la profession par rapport à la situation économique. Payer une cotisation annuelle ne va pas de soi quand les salaires des professionnels sont faibles. Cet état de fait empêche parfois les professionnels de pouvoir rejoindre une association ou d'y participer régulièrement, année après année. On note dès lors une certaine fragilité du phénomène associatif.

Les associations ne demeurent pas les bras croisés. Les stratégies mises en place pour stimuler les finances peuvent être très diverses. Dans certains pays, les autorités publiques peuvent soutenir les associations. Dans d'autres, ce n'est pas le cas ou ce n'est tout simplement pas vu d'un bon œil par les membres des associations, qui ont peur de perdre leur indépendance. Des associations vont à la quête des *sponsors*, voire de mécènes, pour des opérations particulières. D'autres se lancent dans la vente de produits tels que vêtements, tasses, vente d'espaces publicitaires dans leur revue, etc. Les congrès représentent une bonne source de revenus pour les associations qui peuvent organiser un tel événement. Les pistes sont variées et les associations font preuve d'imagination.

Il est évident que le rayon d'action de chaque association dépend fortement de sa capacité financière. Contrôler les dépenses ne suffit pas toujours. Il est important que les revenus progressent à terme et permettent aux associations de développer de nouveaux services.

2.8 – *Les ressources humaines*

L'un des principaux défis que rencontrent les associations est de pouvoir assurer un service de qualité à leurs membres tout au long de l'année et quelles que soient les circonstances. La question des ressources humaines est donc capitale pour atteindre cet objectif. Or, les associations oscillent entre bénévolat total et personnel rémunéré.

Dans le contexte actuel, les associations qui souhaitent s'offrir les services de quelques personnes rétribuées sont bien sûr de plus en plus nombreuses. Les employés

participent au bon fonctionnement et au développement de la vie associative. Mais, peu d'associations ont les moyens financiers nécessaires pour engager du personnel fixe et proposer à leurs membres l'instauration d'un secrétariat permanent. Quand une association se lance dans cette voie, elle doit prévoir de disposer des moyens financiers suffisants pour plusieurs années. L'*Australian Society of Archivists* (ASA) l'a récemment appris à ses dépens, elle qui a failli disparaître suite à des engagements impossibles à tenir. En devenant employeur, chaque association doit également se conformer aux lois et obligations en vigueur envers le personnel. Parfois, il s'agit d'un nouveau volet et d'une nouvelle responsabilité dans leurs activités. Le nombre d'employés demeure en général assez limité (de une à trois personnes). Toutefois, les plus grosses associations au niveau international peuvent compter jusqu'à une trentaine d'employés rémunérés.

Les associations reposent encore essentiellement sur le bénévolat. Elles peuvent compter sur l'engagement de personnes qui effectuent un travail souvent remarquable. Toutefois, il faut reconnaître que la vie contemporaine met à mal le bénévolat en général. Ce dernier est souvent concurrencé par l'engagement dans la vie professionnelle, la vie familiale et les loisirs. Le bénévolat demeure toutefois sans conteste le socle sur lequel repose la vie associative. Sans bénévolat pas d'association, pour résumer abruptement les choses.

2.9 – La formation – le rôle des associations

Même si la formation est l'un des objectifs majeurs des associations, la diversité des situations est telle que le tableau est forcément très contrasté quand on évoque ce thème. La répartition des rôles des associations diffère d'un pays à un autre.

Dans certains cas, la formation relève des universités, alors que dans d'autres c'est la voie des écoles spécialisées qui a été privilégiée. Les situations mixtes existent également. Dans beaucoup de pays, la formation est tout simplement prise en charge directement par les institutions et par les associations.

Certaines associations s'occupent de la formation destinée aux débutants, d'autres, au contraire, prennent le relais une fois que les archivistes sont en fonction, en assurant la formation continue. Finalement, des associations cumulent les deux rôles.

Dans un certain nombre de pays, les associations ne se limitent pas à contribuer à la formation des professionnels, elles se chargent aussi de la certification de leurs membres en mettant en place des processus plus ou moins complexes, voire accréditent les institutions d'enseignement et les programmes qu'elles dispensent.

La diversité est également marquée en ce qui concerne la palette des moyens mis en œuvre afin de former les archivistes. Celle-ci s'est considérablement élargie au fil des ans. Centres de formation, stages, cours en ligne, formation à distance, séjours à l'étranger, *coaching* individuel sont venus compléter l'offre initiale. Aussi, la formation a beaucoup évolué. Les associations doivent se mettre au goût du jour et recourir, dans la mesure du possible, à des technologies qui, comme le Web, n'ont émergé qu'assez récemment. Leur savoir-faire et leurs traditions s'en trouvent parfois remis en question. En revanche, de nouvelles perspectives s'ouvrent à elles.

Notons, pour finir, que le monde professionnel et les institutions de formation collaborent de plus en plus fréquemment. Les partenariats entre établissements

d'enseignement et institutions archivistiques en particulier se sont multipliés au gré des initiatives. Les associations contribuent selon les cas à ce rapprochement.

2.10 – Le recours aux technologies

En deux décennies, l'évolution technologique a révolutionné nos moyens de communiquer, et même notre manière de communiquer. Les réseaux professionnels ont largement bénéficié de ces transformations. Les technologies offrent de nouvelles possibilités que les associations explorent et mettent à profit petit à petit. Le monde a changé. Aussi, une association peut aujourd'hui facilement distribuer de l'information, susciter un débat ou des réflexions, voire mobiliser l'ensemble de ses membres, dans un laps de temps très court. Les professionnels interagissent pour ainsi dire en direct. Les solutions sont nombreuses et le sentiment d'appartenance à une communauté n'a certainement jamais été aussi fort.

Mais dans ce domaine aussi les moyens financiers et humains pèsent de tout leur poids sur la capacité de chaque association de mettre en place les outils et solutions adéquats. Les choses se font, selon des agendas et des rythmes différents. Cependant, on sent bien que la volonté existe et que tout simplement le mouvement d'informatisation au niveau international va de l'avant.

Aussi, pour ne prendre que quelques exemples, de plus en plus d'associations aux quatre coins de la planète disposent d'un site Web. La messagerie électronique tend aussi à devenir le moyen de communication le plus répandu. Mais malgré ces signes positifs, les inégalités sont importantes. Notons que certaines associations en Occident sont passées à des prestations sophistiquées dans le sillage de ce que l'on appelle communément le Web 2.0. Twitt, pages Facebook, Podcasts, Webconférences et autres blogues – généraux ou liés à des événements – sans oublier l'enseignement à distance fleurissent. La palette de solutions tend à se développer.

2.11 – Les associations face aux défis futurs

Comment les associations se positionneront par rapport aux très nombreux défis qu'elles devront relever? J'ai tenté de lister les éléments qui me semblaient les plus importants. Au final, ce sont plus de cinquante questions qui me semblent mériter une attention particulière.

Sans entrer ici dans les détails, on peut répartir l'ensemble des défis en cinq catégories principales :

- associations et société
- l'apport des associations à la vie professionnelle
- le fonctionnement des associations
- les relations entre associations d'archivistes et associations d'autres professions
- la coopération internationale entre associations

Chacune de ces catégories mériterait à elle seule des développements importants. Peut-être que cet exercice pourrait faire l'objet d'un autre exposé ou d'un article séparé.

J'invite les membres de l'AAQ à se pencher sur cette question des défis à venir et à en débattre. Il est important que les associations soient en mesure d'anticiper les mouvements de fond, de prendre position et de participer aux débats en défendant leur convictions. Elles doivent éviter de suivre et de subir simplement les évolutions et changements.

Face au futur, la diversité est une donnée importante. Selon les contextes, les sensibilités, l'état général de la profession, les attentes et les aspirations des membres, des gouvernements et de la société civile, les options retenues peuvent être diverses.

3. – Les associations comme sujet d'études

À l'évocation de la diversité au sein de notre profession et en se focalisant plus particulièrement sur les associations professionnelles, il est frappant de constater à quel point nous connaissons finalement très peu de choses. Certes, nous avons développé les uns et les autres une certaine familiarité avec l'association, voire les associations, à laquelle ou auxquelles nous appartenons. Mais, plus globalement, les questions sont plus nombreuses que les réponses. Ce constat repose en grande partie sur le fait que les associations ne constituent pas un sujet d'études¹¹. La bibliographie consacrée à ce sujet est courte. Quant à la littérature comparative et transversale sur ce thème elle est pratiquement inexistante¹². On ne peut que le déplorer. Cela m'amène à dire que nous devons collectivement faire un effort pour changer cette situation et faire des associations professionnelles un véritable sujet de recherche.

3.1 – Utile, nécessaire, incontournable?

Pourquoi est-ce si important d'en savoir plus? Est-ce bien utile? Devons-nous y consacrer temps et énergie? Je vois six raisons principales d'aller dans ce sens :

- tout d'abord, nous avons tout intérêt comme professionnels à compléter nos connaissances par rapport à notre profession, sa trajectoire, ses acteurs, et ses particularités; il s'agit avant tout d'une question de culture générale professionnelle. Un professionnel doit avoir une culture qui aborde sa profession de manière large, dans le temps, dans le spectre des sujets et dans l'espace. Il me paraît fondamental de savoir qui nous sommes, d'où nous venons, les similitudes qui existent dans la profession comme la diversité qui y règne;
- ensuite, il convient d'appréhender la profession de manière contextuelle et plus globale que nous ne le faisons jusqu'à présent. Nous nous contentons le plus souvent d'un savoir et de données qui tournent autour de notre propre situation personnelle et de celle de l'association ou des associations auxquelles nous contribuons. Il en va de même par rapport à notre bagage archivistique, qui se limite souvent à la seule tradition nationale, aux principes énoncés et soutenus dans notre pays. C'est insuffisant;
- d'autre part, le monde associatif, en tant que tel, comme nous l'avons vu, représente tout simplement un phénomène majeur dans notre profession. Ce n'est pas un thème marginal. Ce phénomène a été négligé jusqu'à présent et il n'occupe pas la place qu'il devrait;

- nous pouvons aussi tout simplement apprendre des autres, c'est-à-dire nous inspirer des expériences et des réalisations de nos collègues d'autres associations et d'autres pays. Cette curiosité peut nous amener à revoir nos pratiques et à les faire évoluer;
- nous pouvons également renforcer notre discipline en créant un mouvement, des synergies, des collaborations, en lançant des projets de recherche, que ce soit dans le monde associatif ou en dehors de celui-ci. Les retombées de ces projets peuvent être positives, renforcer la cohésion et le sentiment d'appartenance à la profession;
- finalement, la recherche dans notre discipline est encore (trop) faible; trop peu de personnes se dédient à cette activité. Les archivistes auraient tout intérêt à multiplier les champs de recherche et les projets. Il en va aussi de la crédibilité de la discipline et de son avenir, en particulier dans la sphère universitaire.

Aussi, au vu de ce qui précède, il faudrait encourager des professionnels ou des groupes de professionnels – membres ou pas d'associations – les associations elles-mêmes ainsi que les universités, à se mobiliser et à publier des monographies, des articles et des rapports. Comme je l'ai montré très brièvement, ce ne sont pas les sujets de recherche qui manquent. De plus, le terrain est en friche. Ces recherches pourraient se faire sur une base locale, nationale, régionale ou internationale. Une approche transversale, transdisciplinaire et internationale devrait être favorisée à mon sens. Des comparaisons entre deux, trois ou plusieurs associations seraient les bienvenues.

3.2 – Pour un observatoire international des associations

Pour pousser la réflexion un peu plus loin, certainement pourrait-on envisager la création d'un Observatoire permanent international des associations. Sans entrer ici dans les détails relatifs à l'organisation et aux moyens nécessaires pour donner jour à un tel Observatoire, concentrons-nous sur ce qu'il pourrait faire.

L'Observatoire pourrait :

- publier un état annuel du monde associatif, en donnant des informations tant quantitatives que qualitatives;
- diffuser régulièrement un bulletin d'information;
- éditer une bibliographie relative aux études réalisées sur les associations;
- préparer des recommandations ou des lignes directrices liées au fonctionnement des associations ou à d'autres thèmes relatifs aux associations;
- assurer une veille pour un certain nombre de sujets relatifs aux associations professionnelles;
- lancer des enquêtes et des études thématiques comparatives;
- constituer une plateforme d'échanges, de débats et de connaissances autour de thèmes qui intéressent l'ensemble des associations.

Le périmètre des activités de cet Observatoire devrait être défini de façon à ce qu'il se révèle utile pour la communauté professionnelle tout en ne concurrençant pas

d'autres structures déjà existantes. Il devrait compléter l'existant et jouer sur les réseaux et les synergies. Pour différentes raisons (dont sa mission, sa composition, son expérience, sa présence universelle, la nature de ses activités et le réseau dont elle dispose), la SPA est certainement la mieux placée pour lancer et porter une telle initiative. Mais le souhaite-t-elle? Je n'ai pas encore abordé le sujet avec ses représentants. Si la SPA n'était pas intéressé ou n'avait pas les moyens, une université pourrait se lancer dans ce projet. Ou une association, voire un groupe d'associations, sans pour autant exclure la piste d'un collectif de professionnels prêts à relever le défi.

Je ne pense pas que la création de cet Observatoire soit une pure utopie. Un tel projet pourrait susciter de l'intérêt dans la communauté professionnelle; les réseaux internationaux sont maintenant bien en place et fonctionnent; de nombreuses personnes dédient du temps à de la veille et au partage d'information par le biais des canaux du Web par exemple. Cette suggestion devrait être reprise et rediscutée dans un autre cadre que celui de cette conférence de clôture¹³. Je m'attacherai à produire un premier projet au cours de l'année 2013.

4. – En guise de conclusion: un appel à la curiosité

Normalisation internationale, échanges menés dans le cadre de différentes structures associatives professionnelles internationales, dont le *Conseil international des Archives* (ICA), tentatives de développer des *curricula*, voire des listes de compétences au-delà des frontières nationales, projets internationaux bilatéraux, multilatéraux, récente Déclaration universelle sur les archives adoptée par l'UNESCO... Les signes de rapprochements et d'homogénéisation – plutôt que d'uniformisation – sont en marche au sein de la profession. Malgré tout, la diversité est encore bien présente. Elle a sa place. Elle reflète tout simplement les grandes différences qui existent bien au-delà de la profession et de son exercice, elle reflète des différences de contextes, de moyens, de la place accordée aux archives, aux archivistes et aux associations aux quatre coins de la planète, de la définition des priorités des uns et des autres.

Cette diversité représente-t-elle un problème, un danger, voire une opportunité ou un point positif pour notre profession? À chacun d'y répondre. À mon avis, ce n'est qu'une donnée, qui vaut dans tant de domaines des activités professionnelles et humaines dans notre monde contemporain où globalisation et différences font bon ménage et sont presque devenus inséparables. Il importe que chacun prenne conscience et s'intéresse de plus près au monde associatif en général, aux nuances et différences qui existent au sein de la profession, à ses forces comme à ses faiblesses.

Pour terminer, si je pouvais donner un conseil aux membres des associations et plus largement à mes confrères, ce serait de sortir des silos et des zones de confort dans lesquels nous nous enfermons parfois, les uns et les autres. Il convient bien sûr de s'intéresser de plus près à l'association dont on est membre, de contribuer à sa vie et à son développement. Mais, il convient aussi de s'intéresser aux autres associations, au-delà de nos frontières, aux théories développées sous d'autres cieux et aux professionnels se trouvant dans d'autres parties du monde. Ces confrontations sont des occasions bénéfiques de comparer, de s'interroger, de relativiser, de se remettre en question. C'est, en résumé, de faire un effort, d'avoir une attitude d'ouverture et de

curiosité envers l'autre et l'ailleurs, attitude nécessaire pour nous permettre d'évoluer tant comme professionnel que comme être humain.

J'adresse tous mes remerciements à Jacques Davier pour la relecture de cette communication et pour ses suggestions. Les propos n'engagent que l'auteur.

Didier Grange occupe la fonction d'Archiviste de la Ville de Genève.

NOTES

1. Au Québec, Louise Gagnon-Arguin a consacré une partie de sa thèse à l'*Association des Archivistes du Québec* (AAQ) : Louise GAGNON-ARGUIN, *L'Archivistique, son histoire, ses acteurs depuis 1960*, Sainte-Foy, Presses de l'Université de Québec, 1992. Les anniversaires sont des occasions importantes pour se pencher sur le passé des associations. Au Québec, signalons le numéro spécial de la revue *Archives* consacré au 40^e anniversaire de l'AAQ : *Archives*, vol. 39, n. 1, 2007-2008 et, dans ce volume, l'article de Louis GARON, «L'Association des archivistes du Québec : du Congrès de 1988 à 2006», pp. 3-42. Cette contribution fait suite à un article de Louise Gagnon-Arguin consacré à la période précédente : Louise GAGNON-ARGUIN, «L'Association des archivistes du Québec : vingt-cinq ans d'histoire», *Archives*, vol. 24, n. 1-2, été-automne 1992, pp. 9-46. En France, l'*Association des Archivistes Français* a publié un numéro de sa revue pour son centenaire : *La Gazette des Archives*, 195, 2004. Aux Pays-Bas également, la célébration du centenaire de l'association a été l'occasion de la parution d'un livre : Paul BROOD (Ed.), *Respect voor de oude orde. Honderdjaar Vereniging van Archivarissen in Nederland*, Hilversum, 1991. Sinon, en général, on trouve des articles thématiques disséminés dans les revues professionnelles associatives.
2. Elle changera de nom en 1991 et deviendra la *Koninklijk Vereniging van Archivarissen in Nederland* (KVAN).
3. Cet ouvrage est encore très souvent cité dans la littérature professionnelle contemporaine : S. MULLER, J.A. FEITH et R. FRUIN, *Manual for the Arrangement and Description of Archives*, Chicago, Society of American Archivists, 2003 (Réimpression de la traduction réalisée par A.H. LEAVITT).
4. Cette association qui regroupe des archivistes municipaux ne survivra pas à la Première Guerre mondiale.
5. Cette association cessera ses activités en 1921 déjà.
6. <http://www.ica.org/13312/ressources-professionnelles/repertoire-des-associations-professionnelles-dans-le-monde-entier.html> (consulté le 23 février 2013).
7. Selon le Secrétaire général M. Fu Hua, il y aurait plus de 1000 associations en Chine si l'on tient compte de tous les niveaux (national, provincial et local). Toutefois, il déplore le fait qu'il n'existe pas d'annuaire qui permette de lister exactement ces associations. Ce travail demeure à faire.
8. Cette association aurait dépassé les 8000 membres en 2013.
9. On peut trouver des informations et la plupart des réalisations de la SPA en consultant : <http://www.ica.org/732/au-sujet-de-la-section-des-associations-professionnelles-spa/au-sujet-de-spa.html> (consulté le 23 février 2013).
10. *American Archivist*, vol. 69, no 2, Fall/Winter 2006.
11. Ce thème a fait l'objet de mon intervention lors du Forum des Archivistes français, organisé par l'*Association des Archivistes Français* (AAF), tenu à Angers en mars 2013. À cette occasion, j'ai exposé mon opinion dans un exposé intitulé : «Les associations professionnelles : un sujet d'étude négligé».
12. Signalons quelques tentatives : Marcel CAYA, «Le rôle des associations professionnelles au

niveau international, *Archives*, Vol. 17, no 4, 1986, pp. 3-10; Rosine CLEYET-MICHAUD, «Les associations d'archivistes de l'Europe des douze. Synthèse d'une enquête de l'Association des Archivistes Français», *La Gazette des Archives* 149, 1990, pp. 138-143; Rosine CLAYET-MICHAUD, «Les associations d'archivistes dans le monde», *Janus*, 1993, 1, pp. 130-134; CONSEIL INTERNATIONAL DES ARCHIVES, *Janus*, 1, 1989. Ce numéro de *Janus* est consacré aux associations professionnelles et comprend différents articles sur ce thème; Didier GRANGE, «Associations professionnelles et formation. Un défi perpétuel», in Evelyne VANDERVOORDE (Ed.), *La formation des archivistes. Pour relever les défis de la société de l'information* (Actes de

la Cinquième Journée des Archives de l'Université Catholique de Louvain), Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia, 2006, pp. 61-75; Didier GRANGE, «Las asociaciones archivísticas: panorama de un mundo en movimiento», *El Archivo: un servicio público? Congreso de Archivos de Canarias*, La Oliva, Fuerteventura, 19-21 octubre 2006, Las Palmas, Anroart Ediciones, 2006, pp. 627-661 et Ken HALL, «The role of professional associations in archival development», *Janus*, 1996, 1, pp. 110-113.

13. Suite à mes interventions en France et en Chine, je note avec satisfaction que de nombreux membres de ces deux communautés professionnelles sont prêts à apporter leur appui à ce projet.